



COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

VINGT-CINQUIÈME SESSION

Guwahati (Inde), 31 janvier - 2 février 2024

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

- A. Élection du président et des vice-présidents
- B. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires
- C. Allocution du Directeur général ou d'un représentant de la FAO

II. ÉVOLUTION DU MARCHÉ

- A. Situation actuelle du marché mondial et perspectives à moyen terme
- B. Évolution du marché dans certains pays
- C. Changements concernant le réseau mondial du commerce du thé

III. QUESTIONS NOUVELLES

- A. Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et rôle et fonctions du Groupe intergouvernemental sur le thé
- B. Évaluation de l'empreinte carbone de la production de thé: feuille de route exposant la voie à suivre
- C. Thé et santé: débat relatif à l'action future du Groupe intergouvernemental sur le thé

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

- i. Groupe de travail sur les limites maximales de résidus
- ii. Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé
- iii. Groupe de travail sur le thé biologique
- iv. Groupe de travail sur le changement climatique
- v. Groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé
- vi. Groupe de travail sur les petits producteurs
- vii. Groupe de travail sur le thé et la santé

V. JOURNÉE INTERNATIONALE DU THÉ

VI. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS

VII. AUTRES QUESTIONS

- A. Organisation de la prochaine session
- B. Questions diverses

VIII. ADOPTION DU RAPPORT

NOTES AFFÉRENTES À L'ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. La 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé (le Groupe intergouvernemental) se tiendra à Guwahati (Inde), du 31 janvier au 2 février 2024.

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. Le Groupe intergouvernemental élira un président et deux vice-présidents. À la 24^e session, les membres ont élu M^{me} Sharon Hall (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Présidente, M. K. N. Raghavan (Inde) premier Vice-Président et M. Ruan Jianyun (Chine) second Vice-Président.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER PROVISOIRES

3. Le Groupe intergouvernemental adoptera l'ordre du jour et le calendrier provisoires de la session (CCP:TE 24/1; CCP:TE 24/INF.2).

C. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

4. Le Directeur général ou un représentant de la FAO prononcera une allocution devant le Groupe intergouvernemental. Celle-ci sera publiée dès que possible sous la cote CCP:TE 24/INF.3.

II. ÉVOLUTION DU MARCHÉ

A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ MONDIAL ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

5. Le document portant la cote CCP:TE 24/CRS 1 rend compte de la situation actuelle et des perspectives à plus long terme de la production, de la consommation, du commerce et des prix du thé sur le marché mondial, ainsi que de leur incidence éventuelle sur l'économie mondiale du thé. Il porte également sur les principales difficultés et questions qui concernent le secteur du thé.

B. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DANS CERTAINS PAYS

6. Comme l'avait décidé le Groupe intergouvernemental à sa 20^e session, tenue à Sri Lanka en 2012, les offices et conseils du thé des grands pays producteurs et importateurs ont été priés d'établir et de présenter, en vue de leur examen par le Groupe, des rapports sur l'évolution du marché dans leurs pays respectifs (production, consommation, commerce et prix). Les délégués sont invités à communiquer des informations à jour concernant le marché du thé dans leurs pays respectifs. Ces données actualisées contribueront à éliminer les disparités apparentes ainsi qu'à rendre le marché plus transparent, et permettront d'étudier des stratégies possibles de développement durable de l'économie mondiale du thé. Les présentations devront porter sur les sujets suivants:

- équilibre entre l'offre et la demande de thé dans le pays et incidences de celui-ci sur les prix;
- modes de consommation et expérience acquise s'agissant de promouvoir plus efficacement la consommation de manière à obtenir des prix plus intéressants;
- campagnes de promotion du thé;
- limites maximales de résidus pour les exportations et coûts de mise en conformité;
- défis, questions nouvelles et perspectives pour le secteur du thé.

C. CHANGEMENTS CONCERNANT LE RÉSEAU MONDIAL DU COMMERCE DU THÉ

7. À sa 24^e session, le Groupe intergouvernemental a souligné l'importance qu'il y avait à suivre le marché et à communiquer en temps voulu des données précises et fiables aux fins de l'analyse des facteurs qui caractérisent le marché international du thé. Conformément à la recommandation du Groupe intergouvernemental, le secrétariat a élaboré le document CCP:TE 24/2, qui fournit un aperçu des évolutions à long terme du réseau international du commerce du thé et rend compte des derniers changements et de leurs causes.

III. QUESTIONS NOUVELLES

A. CADRE STRATÉGIQUE 2022-2031 DE LA FAO ET RÔLE ET FONCTIONS DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

8. Le Groupe intergouvernemental a pour habitude d'examiner son plan d'action et d'adapter ses objectifs et ses priorités en fonction des questions actuelles ou nouvelles qui ont une incidence sur l'économie mondiale du thé. Le document CCP:TE 24/3 s'intéresse au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et au rôle que joue le Groupe intergouvernemental s'agissant de répondre aux besoins des pays et du secteur. Les délégués sont invités à formuler leurs observations sur le document et à donner au secrétariat des orientations quant à la voie à suivre.

B. ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION DE THÉ: FEUILLE DE ROUTE EXPOSANT LA VOIE À SUIVRE

9. Lors de la précédente session, le Groupe intergouvernemental a indiqué qu'il fallait se garder d'accroître la production de thé en dehors de toute démarche durable et a souligné à nouveau l'importance du concept de responsabilisation environnementale. Pour éclairer les débats à ce sujet, le secrétariat présentera une proposition de méthode à suivre pour évaluer l'empreinte carbone de la production de thé, conformément aux normes internationales de comptabilisation du carbone (document CCP:TE 24/4). Les délégués sont invités à définir la voie à suivre et les prochaines étapes, y compris en ce qui concerne la sélection éventuelle d'études de cas par pays.

C. THÉ ET SANTÉ: DÉBAT RELATIF À L'ACTION FUTURE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

10. Comme le Groupe intergouvernemental s'est engagé à étudier des stratégies durables destinées à stimuler la consommation mondiale de thé, il a été décidé de créer un groupe de travail chargé d'examiner les liens entre la consommation de thé et la santé. Dans le cadre de cette démarche, une présentation mettra en lumière le travail accompli et la feuille de route exposant l'action future du Groupe intergouvernemental. Le débat sera étayé par le document portant la cote CCP:TE 24/CRS 2.

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

11. Les groupes de travail énumérés ci-après feront rapport sur les progrès accomplis et présenteront les plans de travail qu'ils envisagent:

- i. Groupe de travail sur les limites maximales de résidus;
- ii. Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé;
- iii. Groupe de travail sur le thé biologique;
- iv. Groupe de travail sur le changement climatique;

- v. Groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé;
- vi. Groupe de travail sur les petits producteurs;
- vii. Groupe de travail sur le thé et la santé.

V. JOURNÉE INTERNATIONALE DU THÉ

12. Avec l'appui du secrétariat du Groupe intergouvernemental de la FAO, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à sa 74^e session, qui s'est tenue en décembre 2019, une résolution par laquelle elle a proclamé le 21 mai «Journée internationale du thé». Les membres et le secrétariat du Groupe intergouvernemental feront rapport sur les diverses activités et manifestations organisées en 2022 et 2023 à l'occasion de la Journée internationale du thé.

VI. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS

13. Les organisations bénéficiant du statut d'observateur sont invitées à informer le Groupe intergouvernemental de leurs activités relatives au thé.

VII. AUTRES QUESTIONS

A. ORGANISATION DE LA PROCHAINE SESSION

B. QUESTIONS DIVERSES

VIII. ADOPTION DU RAPPORT